

# Pôle d'échanges multimodal

Ce projet exemplaire en trois dimensions est au coeur du projet de territoire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault dont l'objectif est de proposer des mobilités fluides, adaptées à tous les usages et usagers, en alternative au véhicule personnel. Ce projet va irriguer toute la vallée de l'Hérault et changer la façon de vivre dans le territoire en renforçant la qualité de vie pour tous les habitants.



## Le projet de pôle d'échanges multimodal

L'aménagement d'un Pôle d'échanges multimodal est une démarche globale et doit être considéré comme un équipement territorial majeur en relation avec son environnement proche. Son emplacement stratégique sur la commune de Gignac permet d'assurer son ancrage dans le territoire.

La Z.A.C La Croix est idéale par la proximité de l'accès autoroutier, du nouvel espace commercial Cosmo et du centre-ville de Gignac. La création du pôle d'échanges multimodal comprend le déplacement de la gare routière et le déploiement de différents services dédiés à l'intermodalité.

La vallée de l'Hérault est plus précisément Gignac s'inscrit comme l'un des premiers pôle multimodal routier dans le programme lancé par la Région Occitanie en juin 2018.



## Chiffres-clés

- ▶ Coût global de l'opération : 5,3 millions d'euros (incluant acquisitions foncières, démolitions, études et travaux)
- ▶ Une aire de chalandise des déplacements de 32 000 habitants à moins de 15 minutes du pôle d'échanges

multimodal

- ▶ Une part qui va augmenter avec la réalisation prochaine de projets structurants (lycée, poursuite de l'aménagement de la Z.A.C La Croix).
- ▶ Ce bassin d'influence est essentiellement tourné sur 3M avec plus de 13 000 déplacements par jour (dont 8000 pour Montpellier) mais également le Clermontais et le Lodévois.
- ▶ Une relation avec Montpellier Méditerranée Métropole majeure : + de 70% des actifs quittant la métropole pour s'installer en Vallée de l'Hérault travaillent sur la métropole.

## Calendrier

- ▶ été 2018 : Premières démolitions des parcelles concernées
- ▶ 2019-2020 : Transfert de Mr Bricolage et de Peugeot
- ▶ 2021 : démolition des bâtiments Mr Bricolage et Peugeot
- ▶ 2021-2022 : Etude de maîtrise d'œuvre
- ▶ 2023-2024 : Travaux d'aménagement
- ▶ À partir du 27 mai 2024 : Déplacement de la gare routière de Gignac vers le PEM



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**